

4.10

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-320382-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 20 octobre 2023

Publié le 27 octobre 2023

Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion à Lille le 09 OCTOBRE 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Doriane BECUE donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CHAMPAULT donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Julien GOKEL, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à François-Xavier CADART, Simon JAMELIN donne pouvoir à Laurent PERIN, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Christian POIRET, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Pierre-Michel BERNARD, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Olivier CAREMELLE, Régis CAUCHE, Claudine DEROEUX, Mickaël HIRAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD.

OBJET : Partenariat avec Partenord Habitat - Attribution de subventions

Vu le rapport DTT/2023/331

Vu l'avis en date du 9 octobre 2023 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le financement des opérations proposées par Partenord Habitat, au titre de la convention 2023-2028, dont le détail est repris dans le tableau ci-joint, pour un montant global de 3 819 000 € ;
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023, opération 23006OP005 enveloppe 23006E19.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 34.

Madame SANCHEZ et Monsieur BEAUCHAMP sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS et Monsieur LEDOUX avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur BEAUCHAMP et Madame SANCHEZ. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat), Mesdames ARLABOSSE et BECUE ainsi que Monsieur SIEGLER (membres du conseil d'administration de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET, CHRISTOPHE, Mesdames TONNERRE-DESMET et LABADENS. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

44 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Madame ROUSSELLE (porteuse du pouvoir de Madame DESCAMPS-MARQUILLY), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 1 - Attribution subventions Partenord 09/10/2023

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	PLUS	PLUS RO	PLAI	PLAI RO	PLS	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Décision de financement Etat ou EPCI	Date prévisionnelle de l'OS ou équivalent (acte notarié pour les VEFA)	Date prévisionnelle de livraison
BOUSSIERES SUR SAMBRE	RUE DE L'EGLISE	Offre nouvelle	CAMVS	16	8		3	3	2	13	233 000 €	2022	déc.-23	juin-25
ECAILLON	RUE DES HALLOTS	Offre nouvelle	CC CŒUR OSTREVENT	61	30		18		13	61	1 078 000 €	2023	nov.-23	nov.-25
HONDSCHOOTE	RUE GOURY	Offre nouvelle	CC HAUTS DE FLANDRE	65	28		22		15	50	900 000 €	2022	15/11/22	nov.-24
LE CATEAU CAMBRESIS	RUE VENDELGIES	Offre nouvelle	CA CAUDRESIS & CATESIS	32	15	11	11		6	29	576 000 €	2021	nov.-23	oct.-25
OHAIN	RUE DES HORBES	Offre nouvelle	CC SUD AVESNOIS	15	10		5			15	315 000 €	2017	janv.-24	mai-25
SAINTE HILAIRE SUR HELPE	CHEMIN DES HAYETTES	Offre nouvelle	CC CŒUR AVESNOIS	14	5		5	4		10	180 000 €	2018	déc.-23	juil.-26
TAISNIERES SUR HON	RUE WILLOT	Offre nouvelle	CC PAYS DE MORMAL	29	13		9		7	29	505 000 €	2020	janv.-24	mai-26
TETEGHEM	RUE PRINCIPALE	Offre nouvelle	CU DUNKERQUE	29	18			17	8	8	32 000 €	2020	oct.-23	oct.-25
Total				261	127	11	73	24	51	215	3 819 000 €			

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 09 octobre 2023

OBJET : Partenariat avec Partenord Habitat - Attribution de subventions

Par délibération du 12 décembre 2022 (DTT/2022/457), le Conseil départemental a autorisé la signature de la convention de partenariat 2023-2028 avec Partenord Habitat, qui a été signée par les deux parties le 11 janvier 2023.

Une enveloppe de 4 500 000 € par an, en engagement est prévue, soit un total de 27 000 000 € pour les 6 ans de mise en œuvre de la convention. La fongibilité des enveloppes d'autorisation de programme est totale sur toute la durée de convention. Dans le cadre de cette convention de partenariat, le présent rapport prévoit l'adoption d'aides à l'investissement.

Les projets de Partenord Habitat qui font l'objet de la présente demande de subventions sont détaillés en annexe. Les subventions représentent un montant global de 3 819 000 € pour 8 opérations en offre nouvelle (axe 1.1), pour la production de 215 logements. Ces opérations se situent sur les communes de Boussières-sur-Sambre, Ecaillon, Hondshoote, Le Cateau-Cambrésis, Ohain, Saint-Hilaire-sur-Helpe, Taisnières-sur-Hon et Tétéghem.

Avec ce nouvel engagement, le montant total des engagements sur la convention 2023-2028 représente 5 675 000 €, soit 21,02 % de l'enveloppe globale et le nouveau solde global disponible s'élèvera à 21 325 000 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver le financement des opérations proposées par Partenord Habitat, au titre de la convention 2023-2028, dont le détail est repris dans le tableau ci-joint en annexe, pour un montant global de 3 819 000 € ;
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023, opération 23006OP005 enveloppe 23006E19.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23006OP005	23006E19	27 000 000 €	1 856 000 €	3 819 000 €

Christian POIRET
Président du Département du Nord

Annexe 1 - Attribution subventions Partenord 09/10/2023

Commune	Adresse	Opération	EPCI	Nombre total de logements pour l'opération	PLUS	PLUS RO	PLAI	PLAI RO	PLS	Nombre de logements subventionnés	Montant de la subvention demandée	Décision de financement Etat ou EPCI	Date prévisionnelle de l'OS ou équivalent (acte notarié pour les VEFA)	Date prévisionnelle de livraison
BOUSSIERES SUR SAMBRE	RUE DE L'EGLISE	Offre nouvelle	CAMVS	16	8		3	3	2	13	233 000 €	2022	déc.-23	juin-25
ECAILLON	RUE DES HALLOTS	Offre nouvelle	CC CŒUR OSTREVENT	61	30		18		13	61	1 078 000 €	2023	nov.-23	nov.-25
HONDSCHOOTE	RUE GOURY	Offre nouvelle	CC HAUTS DE FLANDRE	65	28		22		15	50	900 000 €	2022	15/11/22	nov.-24
LE CATEAU CAMBRESIS	RUE VENDELGIES	Offre nouvelle	CA CAUDRESIS & CATESIS	32	15	11	11		6	29	576 000 €	2021	nov.-23	oct.-25
OHAIN	RUE DES HORBES	Offre nouvelle	CC SUD AVESNOIS	15	10		5			15	315 000 €	2017	janv.-24	mai-25
SAINTE HILAIRE SUR HELPE	CHEMIN DES HAYETTES	Offre nouvelle	CC CŒUR AVESNOIS	14	5		5	4		10	180 000 €	2018	déc.-23	juil.-26
TAISNIERES SUR HON	RUE WILLOT	Offre nouvelle	CC PAYS DE MORMAL	29	13		9		7	29	505 000 €	2020	janv.-24	mai-26
TETEGHEM	RUE PRINCIPALE	Offre nouvelle	CU DUNKERQUE	29	18			17	8	8	32 000 €	2020	oct.-23	oct.-25
Total				261	127	11	73	24	51	215	3 819 000 €			